



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du préfet

**Service interministériel de défense
et de protection civile**

Affaire suivie par : B. Margat

Blois, le **26 NOV. 2021**

Le préfet de Loir-et-Cher

à

Mesdames et messieurs les maires
de Loir-et-Cher

Madame la présidente de l'association des maires

Monsieur le président de l'association des maires
ruraux

La reprise de la circulation active du virus de la covid-19 nécessite d'accroître notre vigilance collective notamment en s'assurant du respect des gestes barrières et de l'application stricte du pass sanitaire partout où la réglementation l'impose.

C'est pourquoi j'ai demandé aux forces de l'ordre de renforcer dans les tout prochains jours les contrôles du pass sanitaire afin de continuer à lutter contre la propagation de l'épidémie. Elles porteront une attention toute particulière aux activités et manifestations organisées par les associations culturelles et sportives, ainsi qu'aux bars et restaurants pour lesquels les contrôles seront eux aussi intensifiés dans les prochains jours.

En complément, je vous rappelle que j'ai pris le 12 novembre dernier un arrêté préfectoral prescrivant un renforcement des conditions du port du masque de protection dans les communes du département. Cet arrêté prévoit notamment que nos concitoyens portent un masque dans tous les établissements, lieux ou services soumis au pass sanitaire en intérieur comme en extérieur, sans exception.

Je vous remercie de bien vouloir utiliser tous les moyens à votre disposition pour relayer ces messages de vigilance auprès des populations de vos territoires.

La mobilisation de toutes et tous reste une condition nécessaire et, nous le souhaitons tous, suffisante, pour permettre de continuer à mener une activité économique, culturelle et sociale sans restrictions.

Merci de votre soutien !

Le préfet,


François PESNEAU